

Lettre aux assurés, allocataires, cotisants et pensionnés : la Sécurité Sociale est à nous, tous ensemble empêchons sa destruction !

Qui pourrait aujourd'hui se passer de la Sécurité Sociale ? Reposant sur le principe « Chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins », elle est le formidable outil de solidarité conquis par les travailleurs en 1945, et que le monde entier nous envie. Sans elle, seuls ceux qui en ont les moyens financiers pourraient se soigner et faire face aux événements et autres aléas de l'existence. Elle nous appartient !

Attaquée constamment depuis sa création par le pouvoir en place (quelle que soit sa tendance), elle fait aujourd'hui l'objet d'une offensive sans précédent de la part des gouvernements successifs du président Macron visant à la détruire purement et simplement. Ils s'en prennent simultanément aux fondements de la Sécurité Sociale, au fonctionnement de ses organismes, aux personnels que nous sommes, et à vos droits.

Le 4 décembre dernier, le Premier ministre Barnier a vu son gouvernement tomber après l'usage du 49.3 pour faire passer son projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale. Celui-ci prévoyait d'économiser 15 milliards d'euros sur les comptes de la Sécu à travers toute une batterie de mesures contre les assurés alors même que 80 milliards d'exonérations de cotisations patronales sont pratiqués chaque année !

Certes, l'échec de ce projet de loi est une bonne nouvelle, mais les orientations visant à détruire la Sécurité Sociale sont toujours à l'œuvre et nécessitent d'organiser la résistance pour la sauver.

Ils veulent en finir avec les indemnités journalières et les affections longue durée !

Si nous ne l'arrêtons pas, le « Plan de Transformation de l'Assurance Maladie » doit être appliqué au printemps. Celui-ci s'attaque en particulier au Service du Contrôle Médical qui rend les décisions en matière de prolongation d'Indemnités Journalières (IJ), de prise en charge au titre des Affections Longue Durée (ALD) ou encore d'attribution de pensions d'invalidité. Ces décisions sont aujourd'hui prises de façon indépendante par les Médecins Conseils et uniquement sur des critères de santé des assurés. En intégrant ce service aux Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM), cette indépendance n'existera plus et ces décisions seront prises en fonction de critères financiers, soumis à des contraintes budgétaires d'austérité.

C'est bien le tri des malades qui est à l'oeuvre, ouvrant la voie à ce qu'on refuse depuis toujours. Ainsi, demain un assuré atteint d'un cancer pourrait se voir refuser une prise en charge à 100 % sous prétexte qu'il aura eu de « mauvaises habitudes » de vie.

Remettre en cause les droits aux Indemnités Journalières, c'était bien l'intention de Michel Barnier via leur plafonnement de 1,8 à 1,4 fois le SMIC ou encore à travers la volonté d'instaurer trois jours de carence dans la Fonction Publique, ce qui s'appliquerait immanquablement à tous les salariés du privé qui bénéficient actuellement d'un maintien de salaire.

Remettre en cause les ALD, c'est aussi l'objectif du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et de l'Inspection Générale des Finances (IGF) dont l'application exclurait 4 millions d'assurés de la prise en charge à 100 % !

Tout cela est encore à l'ordre du jour !

Alors que Michel Barnier entendait imposer de nouveaux déremboursements de médicaments et des consultations médicales, l'Assurance Maladie programme aujourd'hui la fermeture des centres de santé qui dépendent d'elle et qui constituent un formidable outil de prévention et de soins au service des assurés.

Centres de soins dentaires, de radiologie, services d'ophtalmologie, kinésithérapie, dermatologie, endocrinologie, gastro-entérologie... Tout doit y passer, avec à la clé quantité de licenciements à la Sécurité Sociale !

Ils veulent en finir avec tout le fonctionnement de la Sécurité Sociale !

Le chaos est aujourd'hui organisé dans toutes les branches de la Sécurité Sociale à coup de suppressions massives de postes, d'utilisation d'outils informatiques défectueux, d'utilisation de robots en lieu et place des collègues, de fermetures d'accueils, de permanences et de centres de Sécurité Sociale...

Le résultat ? Des délais de plus en plus longs pour le paiement des prestations, voire leur blocage. C'est le cas avec le nouveau logiciel de paiement expérimenté en Assurance Maladie qui prive aujourd'hui des milliers d'assurés de leurs Indemnités Journalières. Et qu'en sera-t-il demain dans la branche Famille avec la mise en place de la Solidarité à la Source, alors même que la réforme des Aides au Logement en 2021 a complètement désorganisé le fonctionnement des CAF sur plusieurs années ?

Désormais, le lien entre les agents de Sécu que nous sommes et vous est perpétuellement entravé, vous contraignant par exemple à passer par Internet, à ne pas avoir la réponse que vous recherchez, à ne pas aboutir sur la démarche que vous effectuez.

Tout cela met plus que jamais à l'ordre du jour l'arrêt de toutes les suppressions de postes, l'embauche de tous les personnels de Sécurité Sociale nécessaires et la réouverture de tous les accueils physiques !

Ils veulent en finir avec la Sécurité Sociale ! Nous ne l'acceptons pas !

C'est la raison pour laquelle, dans quantité d'organismes de Sécurité Sociale, les agents se sont mis en grève à partir du 10 décembre pour leurs revendications (salaires, conditions de travail) et pour défendre la Sécurité Sociale, y compris en lien avec des appels à la grève dans d'autres secteurs professionnels.

Mais défendre la Sécurité Sociale n'est pas la seule affaire de ses salariés, elle est notre affaire à tous. Partout, discutons-en pour organiser la résistance et conserver ce qui demeure le bien le plus précieux des travailleurs : **La Sécu, elle est à nous, On s'est battu pour la gagner, battons-nous ensemble pour la garder !**